

Dédramatiser la RT 2000

Expert de l'énergie du bâtiment, Bernard Sesolis a participé durant trois ans à l'élaboration de la RT 2000. Casse-tête ou engagement nécessaire ? Selon lui, un premier pas vers une démarche environnementale.

Tout commence en 1996, lorsque le ministère de l'Équipement contacte Bernard Sesolis pour participer à la préparation de la nouvelle réglementation thermique. Un chantier long et difficile, guidé par un enjeu majeur : la protection de l'environnement. « Concrètement, il s'agit de tenir les engagements ratifiés par l'Europe lors de la conférence internationale de Kyoto en 1995. L'objectif : stabiliser les émissions des gaz à effet de serre à l'horizon 2010.

secteur tertiaire, le nouveau cadre législatif modifie quelque peu les habitudes de travail », rapporte Bernard Sesolis. Ce secteur d'activité était pratiquement vierge de toute prescription. « Il a d'ailleurs été difficile de définir des références avec si peu d'expérience réglementaire sur ce secteur », note-t-il. Aujourd'hui, la RT 2000 impose un exercice de calcul généralisé, enveloppe, apports, pertes... Sa crainte ? Perdre en qualité de conception au détriment du supplément de travail lié aux exi-

“ La RT 2000 ne fait qu'entériner un savoir-faire existant, connu et maîtrisé ”

Puis réduire encore les rejets en 2015. Quand on sait qu'un quart des émissions polluantes est attribué à l'habitat et aux bâtiments tertiaires, on mesure d'autant plus l'enjeu des exigences législatives », commente Bernard Sesolis. C'est là toute la raison d'être de cette réglementation : atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2010, puis 2015 en maîtrisant les consommations d'énergies quelle que soit la construction. « Depuis 1974, le secteur de l'habitat est bien encadré. La RT 2000 ne fait qu'entériner un savoir-faire existant, connu et maîtrisé ; dégager des garde-fous ou produits prohibés parce que pas assez performants, et sanctionner les “mauvaises” conceptions. Autrement dit, la RT 2000 vise la banalisation des bonnes pratiques. Du côté du

gences légales. Globalement, il est important de dédramatiser la RT 2000. « Il s'agit d'une vérification administrative », explique-t-il. Elle ne doit en rien influencer sur la conception d'un bâtiment, mais, paradoxalement, elle peut donner une plus grande place à l'ingénierie dans le processus de conception. Et les bonnes techniques existent, les bons produits aussi. La RT 2000 est en même temps une volonté d'harmonisation européenne du cadre législatif. Elle ne place pas la France dans le peloton de tête des dévolus à l'environnement (l'Allemagne et les pays du nord de l'Europe sont loin devant), elle opère toutefois une prise de conscience généralisée face à une urgence bien réelle : le bouleversement climatique sur lequel s'accorde l'ensemble de la communauté scientifique. ■

COURS

ard Sesolis est physicien de formation. « Thésard » en sur l'énergie solaire appliquée au bâtiment, ingénieur- il indépendant, il participe à la période « solaire » des es 80 et multiplie ses expériences avec les institutionnels pouvoirs publics. En 1986, il crée Tribu avec trois és, bureau d'études spécialisé dans la haute qualité onnementale depuis 1995, puis en 2002, Tribu-Energie u d'études ayant repris les activités purement étiques de Tribu. Tribu-Energie est spécialisé dans les ions réglementaires et exerce ses compétences en étique des bâtiments (optimisation, calculs niques, énergies renouvelables...).